

Verité Courses

# Verité Courses

N°7

VALABLE DU 07 SEPTEMBRE  
AU 05 OCTOBRE 2007

LE MENSUEL INDÉPENDANT QUI VOUS DIT LA VÉRITÉ

ENJOY LESS  
G : 16,40  
P : 5,40

SINGAPORE COM  
G : 13,30  
P : 4,20

AVEC PATRICK LANABÈRE  
20 ANS DE «TURF»

ENCORE UN CARTON PLEIN  
CET ÉTÉ...

Nos Chevaux à Suivre :

**61%**

THE DEVIL  
G. à 19/1

de réussite  
dans les trois premiers !

DES RÉSULTATS :  
34 «payés» (dont 23 gagnants)  
sur 56 chevaux ayant couru

PANORAMIX  
DU CLOS G. à 12/1

**CARNET SECRET  
EXCLUSIF**

POUR UNE RENTRÉE FRACASSANTE

**des futurs gagnants**

repérés pour vous !



**28**  
**QUINTÉS**

PASSÉS AU CRIBLE

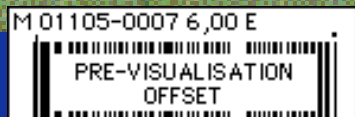
Chevaux préparés  
Coups Techniques  
Entraîneurs &  
Jockeys  
Stats

TROT  
GALOP

Tout savoir  
et gagner...

DOSSIER COURSES - Pages 3-4-5

**LA RÉGULARITÉ SOUVENT BAFOUÉE !**



Site web : [www.veritecourses.fr](http://www.veritecourses.fr)

Après une trêve imposée par les circonstances au mois d'août, en raison notamment de problèmes liés à la distribution, nous avons le plaisir de faire paraître ce 7<sup>ème</sup> numéro de Vérité Courses, une revue qui dérange visiblement beaucoup.

Notre dossier du mois traite de la «régularité des courses», mise en avant par les indéclinables défenseurs du monopole du PMU. Pourtant, elle est loin d'être exemplaire...

Vous retrouverez également vos rubriques habituelles, parfois légèrement modifiées. À ce sujet, nous avons entamé une réflexion sur notre formule. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, idées ou critiques, et particulièrement sur le choix de

la qualité du papier qui impose de rester pour l'instant à 16 pages. Par courrier ou e-mail, nous attendons de vous lire avec le même intérêt que vous aurez, nous l'espérons, pour ce numéro. Prochaine parution en octobre, pour l'Arc... ♦ Patrick Lanabère

## SOMMAIRE

Éditorial ; La France et l'Ultimatum Européen.	page 2
Poids non respectés.	
Le dossier : La régularité des courses est-elle assurée ?	page 3
Aucune peur du gendarme ; Réformer le statut des Commissaires.	page 4
France-Galop ; Secf ; Courses Pmu ; Trot-Galop.	page 5
Réactions sur l'Actu : L'Arc de Triomphe le mois prochain	page 6
Les Coulisses : Tirelire, Classic Tiercé, Équidia, Canal +.	page 7
Vérité Quinté : L'étude de 28 évènements.	page 8-9
L'interview : Louis Baudron.	page 10
La chronique intemporelle.	page 11
Carnet secret : les chevaux repérés, Trot - Galop.	page 12-14
Réactions sur l'Actu : Plat - Trot - Handicap.	page 15
Conseils et techniques : Hommes à suivre ; Hippodromes	page 16

## LA FRANCE ET L'ULTIMATUM EUROPÉEN

Suite à l'avis motivé de l'Union Européenne (voir dossier dans notre N°6), la France a obtenu un délai supplémentaire de deux mois pour rendre compte de ses intentions concernant sa politique des jeux. L'État français a accueilli cette nouvelle avec soulagement, et le Ministre du Budget, Éric Woerth, y voit un signe constructif "dont la France doit profiter pour faire des propositions et défendre ses particularités. L'ouverture, si elle a lieu, doit être maîtrisée par l'État, mais nous ne devons pas être craintifs. Si évolution il y a, avec accords des uns et des autres, cela peut être une grande chance pour l'économie hippique. Nous serons très combattifs pour arriver à une solution constructive, sans toutefois transiger sur certains points, comme le mutualisme, et sans nous contenter d'écrits, comme précédemment. Nous irons dialoguer sur place. Je veux que nous nous donnions toutes les chances d'arriver à un compromis avant un éventuel ultime recours de la Cour de Justice Européenne, solution extrême qu'il faut essayer d'éviter...". Voilà qui montre combien la position française est désormais réfléchie, et a tenu compte d'autres éléments que ceux, frileux, de certains dirigeants de courses dans un premier temps. On peut donc être raisonnablement optimistes pour l'avenir. P.L.♦



Éric Woerth, Ministre du Budget, au micro de Laurent Broomhead à Deauville, dimanche 26 août : l'ouverture est désormais d'actualité avec l'Union Européenne.

## POIDS NON RESPECTÉS : RÉSULTATS FAUSSÉS



L'un des responsables de l'Association Nationale des Turfistes a relevé cette année plusieurs modifications de poids après certaines courses "handicap". Ce qui à l'évidence donne lieu à des arrivées faussées, et à

des combinaisons gagnantes détournées. Il nous livre ici, pour info, deux cas relevés au printemps, mais pourrait en citer quantité d'autres. Le plus inquiétant, dans ce domaine, vient du fait qu'un haut directeur de France-Galop a été alerté, mais que rien n'a changé...

• **MAISONS-LAFFITTE** : HANDICAP SUPPORT DE COUPLÉ, TRIO, MULTI, 2/4. Le N°15 ÉCLAIR D'ORAGE monté par D. Bonilla est annoncé comme devant porter 52,5 kilos. M. Bonilla est pesé à 52,5 kilos avant le départ de la course et à 53 kilos à l'arrivée. Il récolte une amende symbolique de 75 euros. À l'arrivée, ÉCLAIR D'ORAGE (19/1), termine 5<sup>ème</sup> à deux longueurs, courte tête, courte encolure, courte tête du premier. En appliquant le principe 1 kilo de surcharge = 1 longueur, on peut donc penser que la livre supplémentaire portée par M. Bonilla l'a pénalisé d'une demi-longueur, soit lui coûte probablement la deuxième place, au moins la troisième ! Pour le turfiste qui l'a joué en

couplé gagnant, couplé placé, trio, Multi et 2/4, avec les chevaux à l'arrivée, il ne reste plus que les yeux pour pleurer...

• **LONGCHAMP**, un dimanche du même mois. L'arrivée du quinté dans le handicap Prix Pont de Flandre sur 3.100 mètres, est la suivante : 7-17-8-3-14. Le hongre de 4 ans KIROV (N°17) est annoncé comme devant porter 51 kilos. Finalement, le jockey J. Victoire le monte à 51,5 kilos. Il arrive deuxième, battu d'une tête, la livre supplémentaire lui coûtant sans doute la victoire. Les turfistes qui ont joué en "simple" le N°17 gagnant, mais aussi le tiercé dans l'ordre 17-7-8 ; le quarté 17-7-8-3 ; le quinté 17-7-8-3-14, ont de quoi se sentir bernés... ♦

Pierre Jeanneney (A.N.T.)

Monsieur Thierry Delègue, alerté sur le sujet lors d'une réunion A.N.T / France Galop, a dit regretter ce genre d'incident mais le trouver inéluctable puisque prévu par le règlement... Pour ce haut directeur de France-Galop, tant qu'il n'y a pas d'entorse au règlement, on ne peut donc rien faire. Mais doit-on rappeler qu'il est aussi, en tant que représentant de l'institution, l'un des auteurs, sinon défenseurs de ce règlement. Il est donc solidaire et par conséquent indirectement responsable d'une injustice qui ne cesse de spolier des parieurs pour qui l'on change la donne (en l'occurrence le poids) et la règle après l'établissement d'un ticket. Il y a donc tromperie... Il est par conséquent impératif que ce règlement injuste soit remis en question. Sinon, les parieurs n'auront qu'une solution : porter plainte contre le jockey. Une injustice qui entraînerait une autre... Souhaitons que France-Galop ait au moins la volonté d'éviter cela. ♦

## LA RÉGULARITÉ DES COURSES EST-ELLE ASSURÉE ?

Suite à de nombreux courriers ou messages de lecteurs, le dossier de cette rentrée concerne la régularité des courses. De tout temps, ce point a été sensible. Depuis quelques saisons, le discours officiel laisse penser que les choses se sont améliorées. Malheureusement, il ne s'agit que d'apparences. Devant leur incapacité à gérer le problème, et leur refus de sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles (pour certains, trop médiatiques, cela ferait-il une terrible contre-publicité ?), les dirigeants ont communément appliqué la politique de l'autruche. "Puisque je ne vois pas, cela n'existe pas..." semblent-ils croire. Forts d'enjeux à la hausse, dus à une clientèle occasionnelle qui ne se pose pas trop de questions, les organisateurs ont choisi leur camp. Ils négligent ceux qui voient dans les courses un sport ayant besoin de rigueur pour atteindre la reconnaissance. Ils privilégient le matraquage médiatique du " tout va bien, je vais bien ". La presse, en dehors de quelques exceptions (Le Parisien-Aujourd'hui en France, notamment) a décidé de jouer le jeu institutionnel. Après tout, n'est-ce pas le meilleur moyen d'obtenir des budgets publicitaires ? De ce côté, vous ne trouverez pas de publicité du P.M.U ou des sociétés de courses dans nos pages. En revanche, vous en trouverez à répétition dans certains journaux... Le message est clair. Au risque de choquer, on pourrait se croire quelques décennies en arrière, époque où la presse spécialisée relatait déjà le discours officiel. Quelques jours avant la mise en lumière d'un fameux tiercé truqué, le Prix Bride Abattue à Auteuil, on aurait mis au banc des accusés une presse qui aurait voulu lever le voile sur des pratiques curieuses qui s'installaient... De tout temps, les "Officiels" n'ont jamais apprécié ceux qui contestent leur politique. Ici, notre dossier "régularité" a pour but de montrer où le bât blesse. Afin de ne pas voir les courses sombrer dans une spirale de résultats incompréhensibles, excepté pour quelques rares initiés. Car si aujourd'hui tout va bien en apparence, la dégringolade, si l'on continue de laisser faire ceux qui tentent de profiter du système permissif actuel, sera terrible. Elle touchera, à moyen terme, l'institution toute entière et en premier lieu les socioprofessionnels, honnêtes pour la majorité. Ne pas admettre que le vers est dans le fruit met en danger le verger tout entier. N'oublions pas que là où les courses se portent le mieux (Japon et pays scandinaves notamment...), c'est où elles sont le plus encadrées et surveillées, avec des commissaires et observateurs indépendants, et en nombre suffisant. Dans ces pays, ce à quoi nous assistons depuis quelques mois en France ne pourrait pas exister sans donner lieu à des sanctions exemplaires. En France, rien. Silence radio. C'est pourquoi nous montons au créneau avec l'Association Nationale des Turfistes. Nous en appelons au sens des responsabilités de dirigeants jusqu'à présent peut-être crédules. Désormais, ils sont prévenus. S'ils laissent faire, il faudra alors se poser d'autres questions... ♦



## UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

EXTRAIT DE LA DÉCISION  
DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOPLONGCHAMP - Prix de Satory  
Dimanche 21 mai 2006

« Les Commissaires de France Galop, agissant en application de l'article 213 du Code des Courses au Galop. Après examen du film de contrôle et après avoir entendu l'entraîneur D. PROD'HOMME et le jockey T. THULLIEZ, assistés par M. H. NAGGAR, en leurs explications au sujet du comportement dudit jockey dans la ligne d'arrivée ;

- Considérant que le jockey T. THULLIEZ avait maintenu le hongre STENDECK à l'arrière du peloton sans réagir, alors que les autres concurrents luttèrent à l'arrivée et étaient sollicités par leur jockey, et qu'ensuite, il avait seulement commencé à l'accompagner aux bras dans les deux cents derniers mètres ;
- Considérant que le jockey T. THULLIEZ a monté contrairement aux dispositions de l'article 163 du Code des Courses au Galop et qu'il doit être sanctionné pour cette infraction ;
- Considérant également, compte tenu de ce comportement, qu'il y a lieu de faire application des dispositions de l'article 217 du Code des Courses au Galop et d'interdire le hongre STENDECK de courir dans les handicaps pour une durée déterminée ;

PAR CES MOTIFS :

Agissant en application des articles 213, 216 et 217 du Code des Courses au Galop décident :

- d'interdire au jockey T. THULLIEZ de monter pour une durée de 6 jours, du vendredi 16 juin au mercredi 21 juin 2006 inclus.
- d'interdire au hongre STENDECK de courir dans les handicaps jusqu'au 7 septembre 2006 inclus.

Boulogne, le 7 juin 2006

Cette décision est susceptible d'appel dans un délai de 3 jours pour l'interdiction de monter et dans un délai de 5 jours pour l'interdiction de courir du cheval dans les handicaps, à compter de la réception de cette présente notification. » ♦

**STENDECK** (photo ci-contre), voilà le seul cheval victime d'une sanction pour suspicion de course irrégulière, prise par les commissaires et leurs observateurs des courses durant ces dernières saisons. Elle concerne les galopeurs et prête à sourire... Le cheval mis en cause est un pur-sang qui a toujours pratiqué la course d'attente, et il est donc difficile de mettre en doute son comportement sur une course en particulier, comme ce 21 mai 2006. Cette mise en avant a d'ailleurs semblé tellement injustifiée, qu'elle n'a donné lieu à aucune autre, et montre à notre sens combien les observateurs des courses, et dans l'ensemble tous les services chargés de la régularité sont incompetents. Ce "communiqué officiel" en est l'illustration pertinente, quand on le compare à l'absence de réactions concernant d'autres performers, comme les FAR FROM OLD, SENTINELESE, HOUSE MASTER, BRAVOU, FAIRY DRESS et l'on en passe... On pourrait en citer bien d'autres chez les galopeurs, mais aussi chez les trotteurs. ♦

**AUCUNE PEUR DU GENDARME !**

Autant il est évident qu'un cheval n'est pas une machine et ne peut fournir la même valeur à chaque fois, autant il est tout aussi évident que certains entraîneurs n'ont pas toujours présenté leurs chevaux pour gagner, ni même pour participer à l'arrivée. Pour dépister ces petits malins, il faut des techniciens pointus, dotés d'une grande expérience des courses, et totalement indépendants. C'est à ce prix que l'on pourra garantir la régularité des compétitions. Nous rejoignons en cela l'avis du Secrétaire Général de l'A.N.T. (*voir ci-dessous*).

Côté trotteur, il n'y a aucun poste consacré uniquement à ce rôle. Raison pour laquelle on peut parfois assister à des comportements extrêmes... Au galop, un effort a été tenté : la mise en place de deux "observateurs des courses". Les bien nommés... Ils observent. Et puis rien... Pour que les entraîneurs ne

se croient pas tout permis, il faut donc un autre système, une crainte du gendarme. Aux courses, ce dernier est aux abonnés absents. La Police des Jeux ne peut intervenir sans demande préalable des dirigeants... Que dirait-on s'il fallait l'aval de la Banque de France avant qu'un particulier puisse mettre en doute les pratiques d'un établissement bancaire ? Ou l'aval du Medef pour qu'un salarié puisse se retourner contre un employeur qui ne respecterait pas les règles ?

C'est pourtant ainsi que cela fonctionne aux courses. L'État, proche de l'ensemble du dossier courses pour raisons de "pression européenne", ferait bien d'en profiter pour imposer des réformes et changement salutaires. Tant que ce ne sera pas le cas, certains entraîneurs pourront continuer de jouer au chat et à la souris. D'autant plus facilement que le chat semble sourd, aveugle, et n'a aucun pouvoir... ♦

## URGENT : IL FAUT RÉFORMER LE STATUT DES COMMISSAIRES NOTAMMENT À FRANCE-GALOP

Par Éric Blaisse, Secrétaire Général de l'A.N.T

On sait que, dans le bras de fer qui l'oppose à Bruxelles, l'un des arguments que le PMU avance pour défendre son monopole est celui de la régularité des courses, qu'il prétend garantir du fait que, reversant tout son bénéfice à la filière, il ne recherche pas de profit personnel. Mais, l'an passé, l'Association Nationale des Turfistes (A.N.T) a interpellé France-Galop concernant des «cas particuliers» à éclaircir.

- Pour le cheval **ORGERES**, qui a pu, suite à une affaire de substitution, être présenté dans les programmes officiels comme inédit, alors qu'il avait déjà couru, des mesures ont été prises pour qu'une telle aberration ne se reproduise plus... *Ndlr: voir page suivante !*

- Concernant **FAR FROM OLD**, qui n'a pas paru défendre sa chance avec conviction au cours de ses trois premières sorties, avant de gagner un handicap à 7/2, France Galop reconnaît que le dossier n'a pas été très bien géré, en particulier il n'a pas été possible de visionner une vidéo de la course du Croisé-Laroche. On peut bien sûr ajouter **SENTINELESE**, du même entraînement...

De tels dysfonctionnements mettent en lumière le manque de pertinence des systèmes de contrôle des courses.

**ET L'INTÉRÊT DU PARIEUR ?**

On constate que, malgré quelques mesures qui allaient dans le bon sens, telles que la création d'un corps d'"observateurs des courses" au galop, les intérêts des parieurs ne sont pas suffisamment défendus. L'un des problèmes est le suivant. Ces "observateurs" salariés, recrutés pour sanctionner les entourages des chevaux qui ne défendent pas leurs chances et pour surveiller les enjeux suspects, n'ont pas le pouvoir de convoquer les professionnels. Ils se contentent de transmettre leur avis aux commissaires. Mais ceux-ci, bénévoles, n'ont pas la disponibilité nécessaire pour assumer pleinement leur tâche ! Si le PMU veut être crédible lorsqu'il prétend que le système français garantit la régularité des courses, il doit prendre ses responsabilités à chaque fois que les circonstances l'exigent. Il faut réformer tout le système, en professionnalisant le corps des commissaires, au moins pour ce qui concerne les réunions PMU incluant un quinté. C'est à ce seul prix que les courses regagneront la confiance des joueurs sensés. ♦

**UN CAS PARMIS D'AUTRES : BRUNOY****UNE RÉVÉLATION... PAS POUR TOUT LE MONDE ?**

Prenons un exemple : le Prix Veolia, handicap couru à Clairefontaine le 6 juillet. Treize chevaux sont au départ. Patrice Laporte, dans les 7 chevaux qu'il pronostique dans Paris-Turf, ne met pas BRUNOY (entraîneur : J. Rossi - jockey : S. Ruis), dont les trois sorties de l'année se sont soldées à chaque fois par une 10<sup>ème</sup> place, à des cotes oscillant entre 20 et 32/1. Commentaire de sa dernière course, à Marseille : «Vite aux derniers rangs, n'a pas été menaçant».

Surprise à l'ouverture des opérations : BRUNOY est à 6/1 ! Deuxième surprise, à l'arrivée de la course : longtemps dernier, BRUNOY passe en revue le peloton dans la ligne droite en quelques secondes, et gagne de deux longueurs !

Trois questions se posent :

- Les commissaires ont-ils ouvert une enquête sur les performances récentes de BRUNOY, dont les résultats médiocres ont fait qu'après chaque mauvais résultat, il était baissé au poids ?
- Le PMU a-t-il fait mener une enquête sur l'éventuelle concentration de jeu qui a fait "ouvrir" BRUNOY à la cote de 6/1 (pour terminer à 9/1) ?
- Peut-on prétendre garantir la régularité des courses tant que l'on continue à voir des chevaux quasiment injouables gagner avec une facilité déconcertante et beaucoup d'argent joué sur eux ? Les parieurs qui ont vu BRUNOY terminer 10<sup>ème</sup> lors de ses trois dernières courses à des cotes d'outsider n'ont-ils pas droit à quelques explications ? ♦

## FRANCE-GALOP QUAND LA SUBSTITUTION PEUT DEVENIR DÉLIT D'INITIÉ

Les scandales servant de leçon un peu partout, sauf aux courses, une nouvelle affaire de substitution (involontaire) a encore entâché une course PMU cet été : le Prix des Orchidées, le 1<sup>er</sup> Juin à la Teste de Buch. Ce vendredi-là, LIBERTY ISLAND (F. Rohaut) remporte une course de 2 ans, pendant que SCHICKY MICKY (3 ans) s'apprête à courir plus tard dans l'après-midi. Mais c'est en fait cette dernière, une 3 ans, qui a gagné sous l'identité de LIBERTY ISLAND... Et comme le préposé n'a pas utilisé la puce signalétique pour vérifier aux balancés, les parieurs ont encore été les «dindons»... On a une nouvelle fois pu constater que l'organisation des courses PMU en province n'offrait pas toutes les garanties que l'on est en droit d'attendre, surtout après le scandale de l'an passé à Paris. Rappelons les faits. Le bon cheval d'obstacles ORGERES avait couru à plusieurs reprises sous une autre identité. France-Galop était alors passé très près du scandale, ayant laissé courir ORGERES sous sa nouvelle et réelle identité, comme un inédit... alors qu'il avait déjà bien couru à plusieurs reprises ! On était alors dans le cadre d'un possible délit d'initiés, les organisateurs et l'entourage sachant, le jour de sa victoire, que le programme officiel de France-Galop induisait les parieurs en erreur. Faute d'être relayé par la grande presse, l'esclandre n'a pas éclaté, mais le nouveau cas du 1<sup>er</sup> juin dernier montre que cela n'a même pas servi de leçon. Décidément, tout semble permis... ♦

## COURSES PMU CONTRARIÉE PAR SON DRIVER LE JEUDI... GAGNANTE LE DIMANCHE !

Si du côté des galopeurs, les dirigeants ont tenté de mettre en place un système de surveillance des courses qui s'est avéré totalement inefficace en raison du manque de moyens, mais aussi peut-être du trop grand "relationnel" existant entre les observateurs et les professionnels, au trot, ce système n'a même pas le mérite d'exister. Aucun comportement suspect n'a été enregistré par les commissaires durant des années, ce qui revient à dire, selon la version officielle, que tout est admirable chez les trotteurs. En quelque sorte, Alice au Pays des Merveilles... Pourtant, quelques résultats ou comportements nous ont choqués, bien que les commissaires (seuls responsables de la régularité des courses au trot) n'aient de leur côté rien trouvé d'anormal, comme d'habitude... On peut, par exemple, citer le cas d'une trotteuse d'écurie médiatique, en mesure de gagner le jeudi une course P.M.U à Clairefontaine, mais finalement deuxième, son entraîneur-driver n'ayant en effet pas bougé face à l'attaque d'un rival... Allez savoir, il a peut-être été victime d'un malaise qui l'a empêché de lâcher sa jument dans les cent derniers mètres ; mais nous ne le saurons jamais, les juges ayant entériné le résultat sans se poser de questions. Heureusement pour l'écurie, le driver était en pleine forme trois jours plus tard, lors d'une autre course avec PMU, sur l'herbe... Et la jument l'a emporté facilement, dans une épreuve de niveau supérieur. À noter qu'elle profitait d'un bel engagement, qu'elle n'aurait pu honorer si elle avait gagné le jeudi. Cet exemple est le plus marquant de l'été, d'autant que la jument a ensuite été battue, avant de se balader dans un quinté. De quoi attraper le tournis ! Mais des exemples qui rendent fous les parieurs, il y en a eu d'autres. Il ne sert à rien ici de les lister. Nous pouvons simplement affirmer que la régularité des courses n'a pas été assurée en plusieurs occasions, et que le système actuel n'est donc pas performant pour assurer la garantie des résultats. ♦

Vérité Courses - N°7 - Septembre 2007

## SECF LÉGITIMER LES ABERRATIONS ?

Fort de leur pouvoir sans opposition, les dirigeants au trot, plutôt que de corriger le tir, pour garantir l'honnêteté des résultats, ont au contraire décidé de déverrouiller davantage dans certains domaines... Déjà, l'hiver dernier, ils avaient montré leur manque de connaissance du terrain, ayant failli permettre aux professionnels de driver contre leurs propres intérêts de propriétaire, ce qui aurait été catastrophique pour l'image. Imaginez qu'un driver soit battu avec un cheval sur lequel il n'a aucun intérêt, alors qu'il est copropriétaire du gagnant. C'est pourtant ce qu'autorisait le projet de la SECF... Au lieu d'interdire et de sanctionner ces pratiques, on avait donc tenté de les régulariser en voulant modifier l'Article 39. Heureusement qu'une partie des médias a réagi, dont notamment l'UPH (Union de la Presse Hippique).

### PLUS D'ÉCURIES AU JEU SIMPLE ?

Dans un autre domaine, une règle entraînant d'autres effets pervers a été changée cette année. Celle des écuries au jeu simple, censées protéger les parieurs... Sauf que la SECF a simplifié le système, au point de ne plus coupler au P.M.U que les concurrents porteurs de la même casaque. C'est une hérésie, voici pourquoi. Si Monsieur X est propriétaire associé (50%) avec un entraîneur sur deux chevaux (A & B), et que tous deux se partagent la casaque (à savoir que le cheval "A" se produit sous les couleurs de Monsieur X et "B" sous celles de l'entraîneur), ils peuvent donc courir dans la même course et ne pas faire écurie... On croit rêver. Dès cet été (la règle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet), certains résultats ont déjà donné lieu à quelques aberrations. Et le plus exposé est celui qui est en piste le plus souvent : Jean-Michel Bazire. Grand favori, il a notamment été battu par un compagnon d'entraînement plus délaissé que lui, sans faire écurie ! Tout en étant copropriétaire du gagnant... Ses preneurs ont perdu leurs mises, ce qui n'aurait pas été le cas avant le changement de règle. Cet exemple ahurissant ne peut que se multiplier, et l'argument des "officiels" à qui l'on a exposé ce non-sens est assez surprenant. L'un des directeurs de la SECF nous a ainsi déclaré : "Les écuries ne se justifient qu'en de très rares occasions. Nous voulons d'ailleurs à terme les supprimer, chaque cheval étant au départ pour défendre ses chances...". Dont acte ! Nous avions (déjà) oublié que nous étions dans le monde merveilleux d'Alice... ♦

## DIVERGENCES TROT - GALOP À N'Y PLUS RIEN COMPRENDRE...

À l'heure où l'Europe va peut-être provoquer une remise à plat de l'organisation des courses en France, il serait temps de créer une certaine harmonisation. On a vu que le système des écuries venait d'être changé au trot, permettant tout et n'importe quoi, alors qu'au galop, le système en place est sérieux et efficace, même s'il provoque parfois un nombre de chevaux faisant écurie un peu trop élevé. À ce sujet, le PMU, organisateur des paris, ne devrait-il pas être le décideur en la matière, et ne pas laisser les sociétés de courses faire ce qu'elles veulent ? Comment le parieur peut-il s'y reconnaître, avec des règles différentes en fonction des hippodromes ? Les différences, les sociétés de courses semblent d'ailleurs les cultiver. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, il est interdit, chez les galopeurs, de déboucher les oreilles d'un cheval durant le parcours. Alors qu'au trot, dans ce domaine, tout comme dans celui des ceillères, on peut tout faire sans ne jamais rien déclarer... À quand un État, et notamment un Ministère de l'Intérieur, concerné par la régularité des courses ? Si au moins les menaces de l'Europe pouvaient servir à cela... ♦

# L'ARC DE TRIOMPHE LE MOIS PROCHAIN

## Stéphane PASQUIER avec ZAMBEZI SUN



L'an dernier, l'Arc de Triomphe a été remporté par le champion RAIL LINK. Cette année, celui-ci a dû renoncer à toute compétition en raison d'une lésion tendineuse survenue après l'extraction d'un éclat de cartilage. Suite à son succès, Stéphane

Pasquier s'est vu proposer un contrat de première monte pour la casaque du Prince Khalid Abdullah. Une association qui, fonctionnant très bien, s'est alors contractualisée. Bien qu'ayant également monté le phénoménal MANDURO cette année, Stéphane Pasquier va devoir rester fidèle à ZAMBEZI SUN dans le Prix de l'Arc de Triomphe. Il est vrai que le 3 ans entraîné par Pascal Bary s'est révélé comme un poulain de classe, notamment par sa victoire impressionnante dans le Prix de Paris. Cette année 2007 semble bel et bien être l'année "Pasquier", en tête pour l'instant dans la course à la Cravache d'Or, et associé à de très grands chevaux. Mais abondance de biens peut parfois causer souci. Toutefois, son contrat avec le propriétaire de ZAMBEZI SUN lui évitera d'avoir à choisir entre deux champions.. ♦



## MANDURO A TOUT GAGNÉ

Ce cheval, élevé en Allemagne, possède toutes les qualités requises du cheval de course et, depuis son arrivée dans les boxes d'André Fabre, il n'a cessé de gravir les échelons. L'an dernier, il avait échoué de peu dans le Prix Jacques le Marois, course de Groupe I sur les 1.600 mètres de la ligne droite deauvillaise dans laquelle il s'est baladé cet été. Ayant la particularité de s'adapter à toutes les distances, il semble également en mesure de briller sur le parcours classique des 2.400 mètres. Impératif s'il veut gagner l'Arc. André Fabre a fait du grand classique de l'automne son objectif de l'année, après le "Jacques Le Marois" qui s'est avéré être une simple formalité. Et comme l'homme n'a pas l'habitude d'échouer dans ses challenges, il y a fort à parier que MANDURO sera l'un des plus sérieux clients au succès le 7 octobre. Reste à lui trouver un jockey... ♦

## DES ÉTRANGERS AU TOP



Les candidatures étrangères s'annoncent comme chaque année redoutables. Notamment côté britannique avec deux 3 ans de qualité. Le poulain : AUTHORIZED, vainqueur de trois de ses quatre sorties cette année, dont le Derby d'Epsom et plus récemment un autre succès de prestige, à York, devant DYLAN THOMAS, qui avait lui-même impressionné à Longchamp. La pouliche : PEEPING FAWN qui s'annonce comme la reine britannique. Depuis ses débuts tardifs, elle court beaucoup, mais ne cesse de progresser. Elle reste sur trois victoires dans des Groupe I (excusez du peu), dont l'un dans les Nassau Stakes, a été obtenu devant la 4 ans de l'Aga Khan, MANDESHA, l'une des reines françaises. De leur côté, les Japonais pourraient également être de la partie. Ils ont pris goût aux voyages après la remarquable troisième place de DEEP IMPACT (désormais étalon) l'an dernier... On parle notamment d'un 4 ans intéressant, nommé MEISHO SAMSON. Le spectacle s'annonce décidément grandiose... ♦

Yutaka Take, peut-être de nouveau associé à une belle chance japonaise dans l'Arc 2007 ?

RECORD DE GAINS AU QUINTÉ

LA TIRELIRE ATTIRE LES CONVOITISES  
MAIS OUBLIE LE CÔTÉ «MUTUEL»

Le jeudi 26 juillet, un unique parieur a gagné la Tirelire du Quinté+ et remporté la somme record de 6 968 408 €. Il a pour cela trouvé la combinaison gagnante du Prix du Médoc, disputé à Enghien et bien sûr hérité du Numéro Plus gagnant (N°0922) sur son récépissé. C'est à Sauzet (26-Drôme), que ce parieur a joué un ticket combiné qui lui a permis d'enregistrer le record de gains, le précédent (5 953 282 euros) ayant été établi le 27 janvier 2007 en Moselle à l'occasion du week-end du Prix d'Amérique Marionnaud. Depuis la mise en place de cette tirelire, on constate que les joueurs occasionnels sont réceptifs, les enjeux étant quasiment proportionnels à sa montée en puissance, on a pu s'en rendre compte en juin et juillet, jusqu'à ce qu'elle soit décrochée à plus de six millions d'euros. Cette idée, au demeurant excellente pour l'institution (puisqu'elle génère des enjeux supplémentaires), avait été initialement évoquée, ne l'oublions pas, par un représentant de l'Association Nationale des Turfistes il y a dix ans. Le PMU l'a adoptée, adaptée et modifiée en plusieurs occasions, mais hélas pas de la meilleure façon pour les parieurs. Dans sa quête continue de la clientèle de la Française des Jeux, le PMU a totalement sacrifié l'idée d'origine. Ainsi, le principe du numéro loterie va à l'encontre total de l'esprit turfiste, et il est regrettable qu'une démarche voulant servir l'ensemble des courses se soit finalement retournée contre les passionnés. Car les parieurs réguliers sont victimes de cette règle de pure loterie. En imposant une notion obligatoire de hasard, le PMU va à l'encontre de l'intérêt pour les courses. Plus grave encore, il va même à l'encontre du mutualisme, si fondamental depuis qu'il sert de bouclier à la possible ouverture d'une concurrence des bookmakers. Où subsiste en effet la notion mutualiste quand une règle impose un prélèvement obligatoire qui ne sera reversé qu'ultérieurement et surtout aléatoirement ? Ou quand elle ne donne comme vainqueur possible qu'un joueur au trot (les statistiques sont claires...) ? Et enfin, peut-on encore parler de «mutuel» quand une même combinaison d'arrivée désigne un vainqueur de près de sept millions d'euros, alors que les 32 autres parieurs perspicaces se contentent de 16.200 euros, comme ce fut le cas ce 26 juillet. ♦



CLASSIC TIERCÉ  
UNE SECONDE JEUNESSE

Depuis le 27 mai, le PMU propose le Classic Tiercé sur toutes les courses de Groupe, françaises ou étrangères, d'au moins 8 partants. Ce jeu digne d'intérêt avait été quelque peu oublié en raison notamment du manque de réactivité des bureaux chargés, aux sociétés de courses, de désigner les courses choisies. Faute de créer un service spécialisé au PMU, ce qui serait la moindre des choses, ce dernier tente de palier à certains manques en faisant appel au "systématique". C'est pratique, mais hélas parfois inadapté. En attendant, il s'agit d'un progrès et apprécions le comme tel. Plusieurs Classic Tiercé peuvent donc être proposés le même jour. De nouveaux tickets "Classic Tiercé" et "Plus de 8 Chevaux" avec des alvéoles "Réunion" et "Course" ont été mis en place. Lancé en 1999, Le Classic Tiercé, petit frère du mythique Tiercé, est donc proposé automatiquement, quelque soit le jour, sur toutes les courses de Groupe et, occasionnellement, sur des Listed races ou autres courses de qualité. Un plus incontestable pour les épreuves d'un haut intérêt sportif qui ne bénéficiaient pas, jusqu'ici, d'une mise en valeur particulière. Peut-être faudrait-il même, d'ailleurs, aller plus loin avec la création d'un vrai nouveau jeu. Mais n'en demandons pas trop. ♦

CANAL +

REVOIR CLAIR

Suite aux nombreuses réclamations reçues par les dirigeants des courses, ces derniers sont parvenus à obtenir de Canal+, seul candidat audiovisuel grand public à la retransmission (c'est à souligner...) que tous les quintés soient retransmis de nouveau en clair, et ce à partir de début septembre. Félicitations à ceux qui n'ont pas lâché le morceau (c'était par exemple l'une des missions de l'Association Nationale des Turfistes), mais également aux dirigeants, du PMU, des Sociétés de Courses, et de Canal+ d'être arrivés à un accord pour le bonheur des parieurs. Comme tout ne peut pas être parfait, notons que le temps consacré à l'émission a été réduit à douze minutes, mais après tout, cela semble suffisant, les bavardages d'avant-course étant loin d'être indispensables... ♦



Photo : www.secoopdyga.eu

ÉQUIDIA

SIMPLEMENT MIEUX VOIR...

L'arrivée d'Équidia a été, il y a quelques saisons, un «plus» incontestable pour les passionnés de courses et les joueurs. On a pu apprécier, au passage, les progrès réalisés grâce aux moyens techniques mis à disposition par les recettes du PMU, un juste retour de services à l'envoyeur, en l'occurrence le parieur. Car c'est ce dernier qui finance tout ce beau matériel, ne l'oublions pas. Ne serait-il pas, par conséquent, logique de tenir compte de son opinion, via par exemple l'Association Nationale des Turfistes qui tente, depuis plus de dix ans, de faire le lien entre le public passionné, et des institutions campées sur leurs positions, persuadées de toujours détenir la solution. Adeptes du fameux "nous savons mieux que vous ce qui est bien pour vous...", les dirigeants en oublient l'essentiel. Ainsi, on a pu noter une exagération des gros plans, notamment au trot, et plus particulièrement à Enghien... Est-ce dû à des consignes ou à l'initiative de certains réalisateurs qui se croient sur un plateau de cinéma ? Toujours est-il qu'on abuse de ces gros plans, avant et pendant la course. Il faudrait peut-être expliquer (mais à qui ?) ce qu'ils ne semblent pas savoir : au trot, ce sont les allures qui sont à la fois esthétiques et capitales. Non pas les oreilles ! Ce qui est vrai pendant la course l'est aussi lors des canters. La retransmission de ces derniers est censée être un service pour les parieurs qui ne peuvent se rendre sur l'hippodrome. Or, notamment à Enghien, on abuse des échauffements... sans montrer les jambes ! Impossible par conséquent de savoir si un cheval est bien souple, bien dans les allures ou non. Une question : n'y a-t-il pas un directeur, sur cette chaîne, qui connaisse les priorités des clients ? ♦

## LOUIS BAUDRON ( 21 ans - TAUREAU )

Louis Baudron a de qui tenir ! Né de l'union de Véronique Dubois et Gilles Baudron, il est donc le petit-fils de deux «papyvores», maîtres au trot : Jean-Pierre Dubois et Roger Baudron. Autant dire que, dès gamin, il a vu défiler des champions... Il n'a pas tardé à montrer ses propres qualités, dans les courses de poneys tout d'abord, puis rapidement à Vincennes. Bénéficiant de la confiance de ses papys, il est déjà à la tête d'un riche effectif. Discret, il accepte de se dévoiler un peu...

### DANS LA VIE

**Votre mot favori :** Travail.

**Celui que vous détestez :** Mensonge.

**Une rencontre marquante :** Chaque rencontre avec une femme !

**Le moment où vous avez été le plus heureux :** À mon âge, j'estime ne pas avoir vécu encore assez longtemps pour répondre à cette question...

**L'évènement le plus difficile :** Le décès récent de mon oncle, Philippe Baudron.

**Un voyage marquant :** Vous savez, je n'ai jamais voyagé autrement que par le biais des chevaux, alors chaque déplacement à l'étranger est une expérience enrichissante.

**Le son que vous préférez :** J'aime le silence...

**Celui que vous ne supportez pas :** Un robinet qui goutte !

**Votre plus grand regret :** Pour l'instant, c'est de ne pas avoir d'enfant... Mais ça va arriver ! Enfin, il faut avant toute chose que je trouve la mère (*rires*) !

**Votre plus grande peur :** De ne plus pouvoir me lever le matin pour aller travailler. Oui, ce serait traumatisant...

**Votre occupation favorite :** J'adore passer du temps avec mes vaches ! Sans rire, cela me distrait...

**Le principal trait de votre caractère :** Demander à ceux qui me connaissent, ils sont plus aptes à vous répondre non ? (*Après réflexion...*) La discrétion.

**La qualité que vous préférez chez les autres :** La franchise.

**Le défaut que vous ne supportez pas :** L'hypocrisie.

**Avez-vous un modèle ?** Rocco Siffredi (*rires*) ! Non, non, ne l'écrivez pas ! Sérieusement, ce sont les deux mêmes hommes qu'aux courses : mes deux grands-pères...

**Le sportif qui vous a marqué :** Vinokourov (*rires*) ! Non Schumacher. Pour moi, c'est le plus grand pilote de tous les temps et comme j'ai un faible pour les sports mécaniques...

**Quelle musique emporte votre préférence :** Serge Gainsbourg. La musique, les paroles, il était au top !

**Votre acteur / actrice préféré(e) :** Christian Clavier. Avec ses mimiques, ses expressions, je le trouve terriblement drôle... Un peu comme moi (*rires*) !

**Quel autre talent aimeriez-vous avoir :** Il faudrait déjà que j'en ai un avant de pouvoir penser à celui que je voudrais... Ah, si je pouvais être un vrai pilote de course automobile... Vous savez de temps en temps je m'entraîne avec ma voiture (*rires*) !

**Votre devise :** C'est dans la rosée du matin qu'on ramasse les lingots... ♦

### AUX COURSES

**Votre mot préféré :** Respect.

**Celui que vous détestez :** Insulte.

**Une rencontre marquante :** Il y en a tellement... et je ne veux froisser personne...

**L'évènement qui vous a marqué :** Le Prix d'Amérique remporté par VARENNE. Il avait surclassé l'opposition... Quel cheval !

**Un voyage marquant :** Solvalla en Suède, sans hésitation. J'y étais allé l'année où MONIE MAKER l'emportait, et il y avait une ambiance de folie ! Rien à voir avec la France...

**Le son que vous détestez :** La sirène d'une enquête après l'arrivée.

**Le moment où vous avez été le plus heureux :** Sans hésitation, le jour où PHLEGGYAS a remporté le prix Phaeton, un semi-classique toujours très convoité. Pour ne rien vous cacher, c'est mon cheval de cœur !

**Votre plus grand regret :** Le Prix de Vincennes avec MARA BOURBON en 2003. Ce jour-là, je pense que si j'étais mieux parti, nous n'aurions pas été battu. Être devancé par MILORD DU CHÊNE, ce n'était pas une honte, mais en classe pure, je pense que ce n'était pas les mêmes...

**Votre plus grande peur :** Qu'on me retire ma licence (*rires*) ! Je plaisante sans plaisanter car si on m'empêchait d'exercer le métier qui est le mien, j'en serais le plus malheureux du monde !



PIROGUE JÉNILOU remporte cette année le Critérium des 4 ans :  
« Un moment magique... ».



**Une course marquante comme acteur :** La première fois que j'ai gagné un groupe I avec MARA BOURBON, c'était le prix des Élités en 2003 ! C'était un peu inattendu à vrai dire... Au premier échelon, nous n'étions que deux, MOOD WEST, un vrai cheval de vitesse, qui avant le coup, je pensais allait faire du train pour nous. Mais il s'est élancé au galop et je me suis retrouvé seul avec cinquante mètres d'avance sur mes poursuivants, les 4 et 5 ans. Je me souviens être descendu à ma main, et en plaine, lorsque je me suis retourné, les «vieux» étaient déjà à côté de moi. Je suis resté calme jusqu'à l'intersection des pistes, où ma jument avait remis un coup de reins. Elle a repris un départ à cet instant, comme on dit dans le jargon. Et puis vous pouvez imaginer toutes les scènes de liesse qui s'en suivent. Oui, cela reste un magnifique souvenir...

**Une course marquante comme spectateur :** L'Hambletonian 2006, aux États-Unis. La vitesse de base des trotteurs américains est étourdissante...

**Le cheval qui vous a le plus enthousiasmé :** DAGUET RAPID, sans hésitation. Sa facilité à trotter était déconcertante...

**Un cheval marquant de votre entraînement :** PIROGUE JÉNILOU, évidemment. Sa victoire dans le Critérium reste un moment magique !

**Si vous pouviez changer quelque chose, dans le domaine des courses, d'un coup de "baguette magique" :** Dois-je vraiment dire ce que je pense ? Je ne préfère pas, je suis désolé. *No Comment...*



*La belle MARA BOURBON a marqué Louis Baudron au trot monté.  
La pouliche comme le jockey étaient alors très jeunes :  
Jean-Pierre Dubois n'était jamais très loin...*

**Vos meilleurs espoirs pour les semaines à venir :** Là, par contre je peux vous parler... Et bien, je n'ai pas de noms précis à vous donner, mais je vous conseille de suivre tous les chevaux de ma casaque, ainsi que ceux qui vont effectuer une rentrée. J'en ai arrêté quelques-uns afin de les déclasser et, croyez moi, quand ils vont revenir, ça va faire mal ! ♦

## NDLR :

Contrôlé positif à deux reprises pour des produits de soins (anti-douleurs), le jeune entraîneur a été suspendu d'entraîner jusqu'à mi-septembre. Officiellement, les chevaux ont donc changé d'entraîneur, passant sous la responsabilité de son frère Jean. Le système est ainsi fait car on ne peut évidemment pas empêcher quelqu'un de travailler. Au trot, en tout cas... ♦

## MISE AU POINT DOPAGE

« Je ne cherche pas d'excuse ou quoi que ce soit pour me justifier. J'ai ma conscience pour moi. Il s'agissait simplement d'une erreur de manipulation, voilà tout ! Je n'ai rien fait d'illégal car je ne suis ni un tricheur et encore moins un dopeur. J'aime trop mes chevaux pour cela. Je tenais simplement à préciser à tous ceux qui ont des doutes sur moi que OCÉANO, le cheval incriminé dans cette histoire, a regagné depuis en étant contrôlé...négatif ! »

## CHRONIQUE INTEMPORELLE

«LE FIL D'ARIANE» (19/12/1979)

par Michel MORICE

« Coucou des turfistes, le pronostiqueur ? Comme l'oiseau ses oeufs, il dépose ses élucubrations dans le nid du parieur et puis s'en désintéresse ? Il ne risque que sa parole, à la rigueur sa réputation, jamais plus ? C'est ce que vous croyez, n'est-ce pas ? Eh ! bien, écoutez plutôt l'histoire du Fil d'Ariane, telle que me l'a racontée un vieux pelousard aujourd'hui disparu !

C'était à la fin des années 1940, bien avant la naissance du tiercé. En ce temps-là, le pronostiqueur travaillait de manière artisanale : il n'y avait pas encore des pages entières consacrées aux courses, dans les grands quotidiens. Il traquait donc sa clientèle sur les hippodromes et on l'appelait, tout simplement, "tuyauteur". L'un d'eux sévissait à Longchamp, à Saint-Cloud, au Tremblay, sous le merveilleux pseudonyme du Fil d'Ariane. Tout un programme !

Par un bel après-midi de juin, à Chantilly, un petit homme triste aborde le Fil d'Ariane : "Avez-vous un coup sûr, aujourd'hui ?". Un coup sûr ? Quelle question ! Bien entendu que le Fil d'Ariane en a un ! "Dans la cinquième : un poulain imbattable !" Le petit homme coche, sur son programme, le nom du cheval, rétribue le Fil d'Ariane et s'éloigne. À quatre reprises, au cours de la réunion, le client revient s'assurer auprès de la pythonisse : "Il s'agit vraiment d'une certitude, n'est-ce pas ?". Quatre fois, le Fil d'Ariane jure ses grands dieux que c'est couru d'avance.

La course arrive. Photo-finish ! Suspense interminable. Enfin - Oh ! miracle - le "coup sûr" est affiché gagnant : il l'a emporté du plus court des "nez". Le Fil d'Ariane voit alors revenir le petit monsieur, une énorme liasse de billets de banque à la main. Il en retire deux : "Voici pour vous : c'était bien une certitude !" Puis, après un silence : "Il faut tout de même que vous sachiez : s'il avait été battu..." Entrouvrant sa veste, il laisse apercevoir la crosse d'un pistolet : "Il y a deux balles dans le barillet. La première aurait été pour vous, la seconde pour moi..." » ♦

www.michelmorice.fr

## PLAT

### LES MEILLEURS 2 ANS



La France avait révélé une super pouliche de 2 ans quasiment invaincue, la très belle grise entraînée par Pascal Bary, NATAGORA. Lauréate du classique Prix Robert Papin dans un temps canon, elle était favorite du Prix Morny, autre Groupe I, disputé le 19 août à Deauville. Elle a dû, malgré son courage, s'incliner face au britannique MYBOYCHARLIE, sur lequel certains parieurs, probablement d'outre-Manche (et peut-être quelques bookmakers) ont mis "tapis" au PMU français. Ouvert à 9/1, il est tombé brutalement à 9/10, avant de payer 2,50. Les Britanniques savaient en effet qu'il était très doué. Il l'a confirmé face à la meilleure française. ♦

## ENTENDU SUR ÉQUIDIA

### À BON ENTENDEUR...

Cédric Boutin après une victoire de LEMON YELLOW dans la "der" à Deauville : *"Il y a une chose qui m'ennuie. En cas de victoire, j'avais promis les croissants aux journalistes de la salle de presse, mais comme c'est dimanche, demain matin, avec un peu de chance, il n'y en aura pas beaucoup de présents. Alors cela ne va pas me coûter trop cher..."*. À ce grand génie de l'humour, nous répondrons que certains journalistes sont dans les rédactions jusqu'à très tard le soir, après les courses et ont mieux à faire (notamment disséquer les vidéos pour dénicher les concurrents ayant "fait le tour") que d'écouter les divagations et les non-dits de certains entraîneurs qui courent tous les trois jours et n'ont jamais rien à dire de concret sur leurs chevaux... ♦

#### EXCELLENCE DE BONS RÉSULTATS DURANT L'ÉTÉ EXEMPLES DE GAGNANTS :

**EN JUILLET.** Le 3 : Singapore Com (13/1) -

Le 7 : Winter Fashion (6/1) -

Le 13 : Lady des Loyaux (6/1) -

Le 14 : Nikita de la Boîte (7/1) -

Le 21 : Enjoy Less (16/1)

Le 29 : Nésos du Goutier (8/1) -

Le 31 : Oreola Melody (4/1)

**EN AOÛT.** Le 10 : Pacha des Caillons (7/1) -

Le 14 : Panoramix du Clos (12/1)

Le 15 : Ourika (5,5/1) -

Le 24 : Enjoy Less à nouveau (3ème à 30/1)

Le 28 : The Devil (19/1 dans un quinté) -

Le 29 : Oreola Melody à nouveau (11/1).

## TROT - CRITÉRIUM DES 5 ANS

### TRANSFORMÉ, OZIO ROYAL DOMINE OFFSHORE DREAM

Le Critérium des 5 Ans se devait de revenir au gagnant du Prix d'Amérique, le grand et logique favori OFFSHORE DREAM. Pierre Levesque avait bien affûté son champion, même si un manque de compétition était à craindre, après une saison de monte et seulement une course préparatoire dans les jambes (le programme pourrait au moins en proposer deux...). OZIO ROYAL, lui, a été préparé dans l'ombre des prix de série, avant de se tester dans le Prix Jockey, "la" préparatoire... qu'il avait remporté haut la main. Non seulement il a confirmé, mais il a même été encore plus impressionnant dans le Critérium. Après un départ moyen, et dans une course tactique, il est venu prendre la tête en montant, là où plusieurs drivers se sont fait piéger, dont une nouvelle fois celui d'OPUS VIERVIL. Dans le dernier tournant, il ne restait qu'OZIO ROYAL, avec OFFSHORE DREAM et OISEAUX DE FEU à ses trousses. Mais complètement transformé, OZIO ROYAL ne se laissait pas approcher, et l'ordre ne changeait plus... Au passage du poteau, Jean-Michel Bazire semblait même s'excuser de tant de supériorité face à un gagnant de Prix d'Amérique ! Parmi les malheureux, retenons en priorité le parcours exécrable d'ORIGANO LAP, victime des relais, puis de la sortie intempesive d'un adversaire dans la montée. Revenir terminer sixième dans ces conditions montre qu'il est désormais proche des meilleurs. ♦



## HANDICAP

### TOLÉRANCE... SÉLECTIVE ?

À la sortie du dernier tournant du Grand Handicap de la Manche, POPULONIA, en tête, va chercher brutalement l'extérieur de la piste, et éponge en passant CHERIFOS, qui perd toute chance : Enquête... Le jockey du lauréat, victime de la fin de la "vague", ne peut s'empêcher de déclarer sur Canal+ : *"Je me demande pourquoi Julien Augé a traversé la piste comme cela, pour venir en dehors à l'entrée de la ligne droite..."*. Pourtant, POPULONIA sera maintenue à la 4ème place. On savait donc que Robert Collet était bien vu des handicapeurs (POPULONIA a été baissée de cinq livres en deux courses chez lui...), mais il l'est également des commissaires ! ♦